



à

Amboise, le 5 novembre 2020

Communiqué de presse de l'Union Locale CGT d'Amboise/Bléré/Château-Renault

### **Les personnels soignants des SSIAD oubliés du Ségur de la Santé...**

Les personnels soignants des SSIAD (**S**ervices de **S**oins **I**nfirmiers à **D**omicile) oubliés du Ségur de la Santé pour les augmentations de salaires alors que depuis dix ans leurs appointements n'ont bénéficié d'aucune majoration...

L'Union Locale CGT d'Amboise/Bléré/Château-Renault sollicitée par des personnels soignants à domicile du SSIAD d'Amboise apporte son plein soutien à leur légitime revendication à pouvoir bénéficier des mêmes augmentations que leurs homologues qui officient en milieu hospitalier d'autant qu'ils peuvent être appelés à les remplacer au besoin, la gestion des personnels étant commune et leurs compétences et diplômes identiques.

Par le biais d'une lettre ouverte au député de la 2<sup>ème</sup> circonscription M. Daniel LABARONNE, l'Union Locale CGT sollicite son intervention auprès du gouvernement afin d'apporter un rectificatif à cet oubli incompréhensible.

Ces personnels ont déjà pu obtenir le soutien de douze députés de la Région Centre dont trois d'Indre et Loire, Mme COLBOC, Mme THILLAYE et M CHALUMEAU. Leur lettre de soutien a été adressée à M VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé. Les personnels des SSIAD d'Amboise et de Château Renault avaient antérieurement adressé une lettre commune à M LABARONNE qui, à ce jour, ne leur pas répondu et qui ne s'est pas joint à ses collègues députés.

Notre lettre ouverte de l'UL CGT d'Amboise ci-dessous...

Amboise, le 5 novembre 2020

Monsieur le Député,

L'Union Locale CGT tient à porter à votre connaissance les doléances des personnels du SSIAD d'Amboise (**S**ervices de **S**oins **I**nfirmiers à **D**omicile) venus nous rencontrer dans nos locaux rue des Ursulines à Amboise. Ces doléances sont identiques à celles des personnels des SSIAD de Bléré et de Château-Renault.

Lors de cet entretien, ils nous ont fait part de leur stupeur d'avoir été oubliés dans les dispositions prévoyant des augmentations de salaire pour leurs homologues exerçant en milieu hospitalier.

Ces personnels fonctionnaires des SSIAD exercent leurs activités de soins à domicile avec un niveau de risques et de responsabilités équivalent à leurs collègues qui exercent en milieu hospitalier avec la particularité d'être seuls au chevet des malades. De plus, ces personnels gérés par l'hôpital peuvent être appelés si besoin à remplacer leurs homologues en milieu hospitalier car les diplômes et les compétences sont les mêmes.

Union Locale CGT AMBOISE-BLÉRÉ-CHÂTEAU RENAULT 3 rue des Ursulines 37400 AMBOISE  
02 47 57 15 66 [ulcgtamboiseblere@gmail.com](mailto:ulcgtamboiseblere@gmail.com)

D'où leur incompréhension totale d'avoir pu être ainsi oubliés et leur étonnement de ne pas avoir vu votre signature au courrier adressé à M.VERAN par douze députés de la Région Centre dont trois d'Indre et Loire pour intercéder en leur faveur.

L'Union Locale CGT d'Amboise partage totalement leurs interrogations et leur stupéfaction de les voir ainsi exclus de mesures salariales auxquelles il nous apparaît légitime qu'ils puissent prétendre.

Nous vous sollicitons avec leur accord pour que tous les personnels des SSIAD de la 2ème circonscription d'Amboise, Bléré et Château-Renault, et plus largement de France, soient intégrés aux mesures d'augmentations salariales prévues pour tous les autres personnels des hôpitaux.

Les soins à domicile étant une option palliative à une hospitalisation tendent à se généraliser, il conviendrait que les personnels concernés soient tout autant considérés et encouragés notamment pour donner une perspective de carrière à de jeunes infirmiers(ères) et aides soignants(tes) pouvant être intéressés dans un secteur appelé à se développer. Et ce ne sont pas ces dix dernières années passées sans aucune augmentation de salaires qui peuvent être incitatives d'autant plus si on y est oublié.

Nous espérons que, comme les autres députés qui l'ont déjà fait, vous apporterez écoute et soutien aux légitimes attentes des personnels des SSIAD notamment en intervenant auprès du gouvernement pour apporter une rectification à cet oubli.

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons positive à notre sollicitation, veuillez agréer, Monsieur le Député, nos meilleures salutations citoyennes et républicaines.